



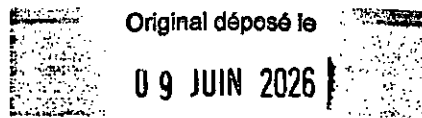
Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



26080393



au greffe du tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

N° d'entreprise : 0539 960 891

Nom

(en entier) : Agence wallonne pour la Sécurité routière

(en abrégé) : AWSR asbl

Forme légale : Association Sans But Lucratif

Adresse complète du siège : Chaussée de Liège, 654c à 5100 Jambes

Objet de l'acte : Démission et nomination d'administrateurs

L'Assemblée générale du 26 juin 2025 a acté la démission de :

-Didier ANTOINE, Président de l'AWSR et représentant le Gouvernement wallon

L'Assemblée générale du 26 juin 2025 a acté la nomination de :

-Alexia CHARELS, Présidente du Conseil d'Administration de l'AWSR et représentant le Ministre ayant la sécurité routière dans ses attributions

L'Assemblée générale extraordinaire du 11 février 2026 a acté la démission de :

- Françoise GUILLAUME, Administrateur déléguée de l'AWSR
- Etienne WILLAME, représentant le Service Public de Wallonie Mobilité et Infrastructures
- Jean-Michel BAIJOT, représentant le Service Public de Wallonie Mobilité et Infrastructures
- Olivier LIBOIS, représentant la Police locale
- Hugues CHERPION, représentant la Formation Ecoles de Conduite agréées
- Laetitia DELANDE, Directrice générale de l'AWSR

L'Assemblée générale extraordinaire du 11 février 2026 a désigné comme administrateurs de l'Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR) :

- Pierre-Jean BERTRAND, Représentant des modes actifs
- Monsieur Jean-Michel TUBETTI, Représentant de la CPPL.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).